

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 29 (1921)

Heft: 6

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alliance suisse des samaritains

Les sections dont les noms suivent sont entrées dans l'Alliance: Schüpfheim, Ottenbach, Malleray, Auvernier, Les Planchettes, Grenchen, Sigriswil, Waltenschwil, Lenk i. S., Thierstein, Bernhardtzell, Innertkirchen, Bulle. Nous enregistrons avec plaisir les noms de quatre nouvelles sections romandes.

Nos lecteurs savent qu'un cours de moniteurs s'est terminé le 30 avril à Vevey, avec 25 participants; à la même date se passait un examen final d'un autre cours de moniteurs à St-Gall qui avait réuni 35 délégués des sociétés de la Suisse orientale. Vu l'affluence des participants, le cours de St-Gall a dû être dédoublé.

Les sections de l'Alliance sont instamment priées de bien vouloir s'acquitter sans retard de leurs cotisations que le Secrétariat général fait encaisser fin mai, contre remboursement. Les comités sont rendus attentifs au fait que la poste ne présente qu'une seule fois les mandats qui, en cas d'absence, sont déposés au bureau postal où ils peuvent être retirés pendant sept jours.



Nouvelles de l'activité des sociétés

District de Courtelary, section de la Croix-Rouge. — La section de la Croix-Rouge du district de Courtelary a fait un travail intensif en vue du succès de la collecte générale. La campagne a été inaugurée par la conférence et les projections animées de M. le Colonel de Marval, dans le temple de St-Imier garni jusqu'aux dernières places. Le comité de section avait siégé pendant l'après-midi avec son concours et il avait pu se rendre compte que ses membres étaient disposés à « marcher comme un seul homme ». Le grand chef romand ayant donné le mot d'ordre, le président de section, M. le pasteur J.-L. Herzog s'est rendu avec les clichés du Comité international dans les localités suivantes: La Ferrière, Renan, Sonvilier, Courtelary, Corgémont, Péry-Reuchenette, Tramelan, et même en dehors de son district à Les Bois dans les Franches-Montagnes. Partout ses conférences ont été accueillies avec élan par les populations et il y a telle localité où le nombre des adhérents a été quadruplé séance tenante. Quel a été le résultat de cet effort? Voici les chiffres communiqués par le caissier de section M. G. Ferrier:

Résultats à ce jour:

Membres avant la collecte	1199
» nouveaux, adultes	783
» enfants	289
	1072

Malgré le chômage, la collecte de février bat son plein. Nous avons recueilli environ fr. 3446 et autant à peu près pour la collecte de janvier; cotisations et recrutement de nouveaux membres.

Tout n'est pas encore terminé et ces résultats ne sont que provisoires, mais on peut se rendre compte que la Croix-Rouge a le vent dans ses voiles, en ce qui concerne notre section qui en profitera pour travailler sérieusement à atteindre les buts humanitaires qui lui sont proposés.

* * *

Nous voudrions féliciter chaudement la section de la Croix-Rouge du district de Courtelary et spécialement son président si actif et si dévoué, pour le bon travail accompli. Certes, si tous les comités de nos sections avaient travaillé avec autant de zèle que celui du vallon de St-Imier, le résultat du recrutement de *nouveaux membres* à la Croix-Rouge, et celui de la souscription nationale aurait été meilleur. Nous croyons savoir qu'en Suisse le nombre des nouveaux membres de la Croix-Rouge est d'environ 80 000, ce qui ferait un total d'environ 120 000 adhérents à notre société nationale. *Réd.*

Tour-de-Peilz, Croix-Rouge. — La section de la Croix-Rouge de la Tour nous transmet une feuille volante distribuée largement dans le rayon de cette section au moment de la Souscription nationale. Nous la reproduisons volontiers ici :

Collecte de la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge suisse ne comptait, jusqu'en 1920 inclusivement, que 43,000 membres; vous venez d'adhérer nombreux à cette société; en 1921 ce nombre sera donc considérablement augmenté! Merci.

Mais ce n'est pas tout: la Croix-Rouge a besoin, outre ses cotisations régulières, d'argent, de beaucoup d'argent, pour continuer à remplir sa tâche. Quelle est cette tâche?

Former des infirmières et des infirmiers pour les besoins du peuple suisse et de son armée.

Subventionner les sections de samaritains suisses pour qu'elles puissent organiser des cours de samaritains, créer des dépôts d'objets sanitaires à l'usage de la population gênée, installer des postes de secours.

Etre prête à lutter contre les maladies qui minent notre population: la tuberculose, le cancer, le typhus, les maladies vénériennes et les épidémies qui peuvent surgir.

Etre prête à porter secours en cas de catastrophes dans le pays.

Préparer les gens et le matériel (colonnes de transport) indispensables au transport de blessés, de fuyards, d'évacués.

Soutenir le Comité international de la Croix-Rouge à Genève dans les œuvres qu'il patronne: rapatriement des prisonniers de guerre, protection des enfants, des orphelins de la guerre, secours aux réfugiés russes en Turquie, lutte contre la disette et la famine.

Veuillez donc réserver bon accueil aux samaritaines qui ces jours prochains iront de maison en maison collecter pour la Croix-Rouge. D'avance nous vous disons: « Merci! »

*Comité de la Croix-Rouge
de la Tour-de-Peilz.*

La Chaux-de-Fonds, samaritains. — Dans son assemblée générale du 7 mars, retardée par la collecte de la Croix-Rouge, la Société

des samaritains de La Chaux-de-Fonds a nommé président M. Marcel Rothen.

L'activité de la section a été grande en 1920: un cours de soins aux blessés, un cours de puériculture, un cours de soins aux malades, de nombreux services sanitaires, un exercice de campagne, la journée cantonale, une journée d'aviation, la vente des cartes postales du 1^{er} août, plusieurs conférences, et pour clôturer tout ce travail, une sous-section fondée aux Planchettes qui promet de faire honneur à sa marraine.

La section compte actuellement 93 membres actifs, 16 membres honoraires et 97 membres passifs.

Genève, section de l'Alliance suisse des gardes-malades.

— La section genevoise a reçu les *demandes d'admission* suivantes: Sœurs Ida Bianchi, garde-malade, 1886, de Uster-Zurich; Marie Schobel, garde-malade, 1889, de Mochenwangen, Wurtemberg; Emma Roth, garde-malade, 1882, de Wangen, Berne.

Ont été *transférés* dans la section de Genève: M. Ernest Graf, garde-malade, de la section de Berne; sœurs Marguerite Ritzli, de la section Bâle, Hôpital bourgeois; Sophie Schacher, garde-malade, de la section de Zurich.

M^{lles} Marie Bruellhart, Thérèse Burnand et Elise Cornu ont refusé de payer leur cotisation et de faire partie de l'Alliance; elles ont été averties qu'elles auront à refaire un examen si dans la suite elles désirent entrer dans une section de l'Alliance suisse des gardes-malades.

Genève, Croix-Rouge. — La section genevoise de la Croix-Rouge suisse a tenu son assemblée générale à l'Aula de l'Université. Le Dr Guyot, président de la section, donna lecture de son rapport sur l'activité de la société pendant l'année 1920. Si la Croix-Rouge genevoise, pendant les cinq années de guerre, a rendu de très grands services aussi bien à nos soldats mobilisés qu'aux grands-blessés et prisonniers des armées belligérantes, elle ne s'est pas laissée endormir et a étudié et organisé un programme de paix des plus complets. Profitant des expériences de la Croix-Rouge américaine, elle a établi à Genève un « Dispensaire d'hygiène sociale » avec infirmières visiteuses, le premier

en Suisse, dont l'organisation fut étudiée à Paris par le président de la section et l'excellente infirmière-chef du dispensaire, M^{lle} Odier. Les infirmières font environ 1300 visites par mois et rendent des services inappréciables aussi bien au point de vue médical qu'au point de vue social. Leur action s'exerce auprès des malades des différentes polycliniques. Elle s'étendra aux ouvriers des grandes usines et administrations. Le nombre des infirmières, de huit actuellement, devrait être au moins triplé pour obtenir les résultats auxquels veut tendre le Dispensaire.

Un autre dispensaire, médical celui-là, fut créé par la section pour lutter contre l'extension des maladies vénériennes. Des conférences et un enseignement dans les classes supérieures du Collège seront donnés par la Croix-Rouge genevoise dans ce but. Cette dernière fonda aussi une section genevoise de l'Alliance suisse des gardes-malades, pour relever le niveau moral et professionnel des gardes et améliorer leur situation matérielle. Une colonne de transport, composée de 40 infirmiers volontaires, est toujours prête en cas de besoin. Des réunions bi-hebdomadaires de travail servent à confectionner du linge et des sous-vêtements pour nos soldats et pour les misères découvertes par les infirmières visiteuses. Enfin, le comité travaille à l'organisation d'une section cadette de la Croix-Rouge parmi les enfants des écoles, pour leur inculquer des notions d'hygiène et les principes de solidarité et d'humanité.

Après le rapport du dévoué trésorier, M. Louis Gœtz, qui recommande aussi un recrutement toujours plus intensif de membres, le colonel Wildbolz, président de la Croix-Rouge de Berne, fit une causerie captivante sur les œuvres médico-sociales dans les grandes industries de la Suisse alémanique, entre autres dans les établissements Sulzer, à Winterthour, et dans les fabriques de chaussures Bally. Des clichés très intéressants défilèrent sous les yeux de l'assistance, qui a pu se convaincre combien encore il y avait de choses à faire chez nous pour suivre l'exemple tracé par les Américains et si bien suivi par nos confédérés de Berne et de Zurich.

Ajoutons que M. Rutty, conseiller d'Etat, représentait les autorités cantonales, et M. Bernard

Bouvier le Comité international de la Croix-Rouge, au nom duquel il a félicité la section genevoise. La propagande organisée ce printemps a apporté 1500 adhésions, ce qui porte à 4000 le nombre des membres de la Croix-Rouge genevoise.

Neuchâtel, section de l'Alliance suisse des gardes-malades. — Dans sa séance du 3 mai, le comité de la section a admis définitivement comme membre: M^{lle} Laure Botteron, sage-femme, 1892, de Nods (Berne); il a réadmis M^{lle} Marthe Zimmermann, sage-femme, 1871, qui, pour des motifs spéciaux, avait dû quitter la section il y a quelques années.

Candidates: M^{lles} Marguerite Schuepbach, releveuse, 1898, de Fenin; Jeanne Tapernoux, garde-malade, 1893, de Vevey.

Le comité a en outre enregistré la démission de M^{lle} Jenny Feignoux.

Ont été rayées de la liste des membres les deux infirmières suivantes qui n'ont pas donné signe de vie depuis plus de deux ans et dont le domicile est inconnu: M^{lles} Marthe Ramser et Sophie Senn.

Les insignes en argent N° 528 (M^{lle} Ramser) et 143 (M^{lle} Senn) doivent donc être considérés comme perdus.

Journée des moniteurs romands. — Renvoyée l'année dernière par suite de l'épidémie de fièvre aphteuse, la journée romande des moniteurs samaritains aura lieu à St-Blaise en septembre 1921, probablement le dimanche 11 septembre.

Société militaire sanitaire suisse, Comité central. — La section de Lausanne, désignée comme section Vorort a constitué le Comité central de la Société militaire sanitaire suisse comme suit: président: P. Delacrausaz, sergent-major; vice-président: W. Junod, sergent; secrétaire: L. Bressenel, caporal; caissier: C. Giron, fourrier; adjoint: U. Danthe, caporal.

Après vingt ans d'activité, M. Delacrausaz quitte la présidence de la section de Lausanne à laquelle il a voué toute sa sollicitude depuis tant d'années, aussi cette section lui a-t-elle décerné le titre de président d'honneur. Le nouveau président de la section lausannoise est le sergent-major C. Apothéloz à Chailly sur Lausanne.